

# ALAGH :

## *construire des alternatives positives pour un confort de vie*

**À l'écoute des besoins, des attentes et des centres d'intérêt des personnes handicapées, l'ALAGH s'adapte en permanence, en créant de nouvelles formes d'accompagnement tout en s'engageant à ce que chacun soit véritablement reconnu comme acteur de sa vie.**



L'Association Lorraine d'Aide aux personnes Gravement Handicapées (ALAGH) est née en 1974 de par la volonté de militants animés par des valeurs humanistes et concernés par le handicap physique. Elle a pour objectif de développer des services et gérer des établissements qui permettent d'apporter accueil, soins, accompagnement et hébergement.

### ***Les Maisons d'accueil***

Les Maisons d'Accueil spécialisées de Nancy et Mont Saint-Martin sont destinées à accueillir, sur décision d'orientation prise par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées), des personnes handicapées adultes qui n'ont pu acquérir un minimum d'autonomie et dont l'état requiert une surveillance médicale et des soins constants.

### ***Le Foyer d'accueil***

Le Foyer d'Accueil médicalisé de Jour de Nancy accueille en journée des personnes handicapées dont la particularité est qu'elles vivent à domicile. Un ramassage par véhicule adapté est organisé dans un rayon de 30 kilomètres.

### ***Le service de soins à domicile (SSIAD)***

Le Service de Soins infirmiers À Domicile (SSIAD) de Villers-lès-Nancy est un service social et médico-social qui assure aux personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes, aux personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap et atteintes de maladies, des prestations de soins infirmiers sous forme de soins techniques ou de soins de base.

### ***PasseR'aile, dispositif relais médico-social***

Ce dispositif composé d'un hébergement relais médicalisé et d'une équipe mobile d'accompagnement médico-social offre une prise en charge limitée à 2 ans. Il s'adresse à des personnes en situation de handicap neurologique sévère, à la recherche d'une solution d'aval adaptée.

### ***Des engagements, des projets, des actions, mais aussi des besoins financiers***

L'ALAGH ne manque pas d'ambition, et essaye d'avancer et de faire avancer la société. Elle réfléchit notamment à un projet de village d'habitat inclusif, avec des appartements privatifs et certains lieux en commun (cuisine, laverie) et la possibilité de profiter d'animations.

Le financement du fonctionnement de ses établissements et services est assuré par les dotations budgétaires qui sont accordées par l'État au titre du régime de l'Assurance Maladie et par les collectivités territoriales. Mais au-delà de ses ressources institutionnelles, elle a plus que jamais besoin de votre aide pour assurer le financement de ses actions. L'Association lorraine d'Aide aux Personnes gravement handicapées a été reconnue d'utilité publique par décret du 20 janvier 2006. Ce statut lui permet de disposer des meilleures dispositions fiscales.



Publi-rédactionnel

***Vous pouvez dès lors les aider de différentes manières :***  
✓ Don ✓ Legs ✓ Donation ✓ Assurance-vie



Soutenir l'ALAGH, c'est participer de manière concrète au bien-être et à la vie quotidienne de personnes handicapées.

ALAGH - 1661 avenue Raymond Pinchard - 54000 NANCY  
Tél. : 03 83 93 49 99 - [www.alagh.fr](http://www.alagh.fr)